FAUCONNIER

D’EFFAROUCHEMENT / FAUCONNERIE ET SOINS ANIMALIERS

ÉLOIGNER LES OISEAUX GRÂCE AUX RAPACES

Le fauconnier d’effarouchement utilise des rapaces entraînés pour dissuader certains oiseaux de s’installer sur des sites sensibles. Il cherche à prévenir les nuisances et les risques, tout en veillant à la sécurité des personnes et au bien-être de ses oiseaux.

01 Ses missions

- Observer les oiseaux présents et repérer les zones à risque.
- Préparer et faire voler les rapaces selon un protocole établi.
- Nourrir, entraîner et surveiller quotidiennement les rapaces.
- Entretenir les volières et vérifier le matériel.
- Noter les interventions et leur efficacité.

02 Où exercer ?

- Entreprises spécialisées dans l’effarouchement aviaire.
- Sites industriels, logistiques et agricoles.
- Aérodromes ou installations sensibles, sous conditions.
- Sites nécessitant une gestion encadrée des oiseaux.

03 Qualités essentielles

- Très bonne connaissance du comportement des rapaces.
- Patience, observation et maîtrise des gestes.
- Rigueur, autonomie et sens des responsabilités.
- Respect du bien-être animal et de la sécurité.
- Mobilité et aptitude au travail en extérieur.

04 Accès au métier

- Pas de diplôme national unique propre au métier.
- Expérience pratique de la fauconnerie indispensable.
- Détention des rapaces et activité soumises aux règles applicables.
- Capacité, autorisations et protocoles exigés selon le cas.

05 Se former à Valrance

- Bac Pro GMNF : « Fauconnerie et soins aux animaux ».
- Soins aux rapaces, observation et gestion de la faune.
- Alternance et stages pour développer la pratique.

06 Évoluer ensuite

- Devenir référent technique ou chef d’équipe.
- Se spécialiser dans la prévention du risque aviaire.
- Créer une structure, sous réserve des autorisations.
- Poursuivre en BTSA GPN pour élargir ses compétences.

07 À SAVOIR

Le but est d’éloigner les oiseaux, pas de les détruire. L’effarouchement par rapaces se pratique dans un cadre réglementé : règles de détention des animaux non domestiques, protection des espèces et, sur les aérodromes, protocoles spécifiques. Le Bac Pro de Valrance prépare à ce secteur, mais ne délivre pas à lui seul les autorisations nécessaires.